

+ L'accueil périscolaire/la restauration scolaire

L'accueil périscolaire vous propose de prendre en charge votre ou vos enfants l'école au sein de l'établissement où il(s) est (sont) scolarisé(s).

Les animateurs proposent des activités en fonction de leur âge, de leurs envies.

A) Le matin (l'arrivée échelonnée est possible)

- 7h30-8h30 pour les enfants scolarisés en maternelle
- 7h30-8h20 pour les enfants scolarisés en élémentaire

B) Le midi (avec repas)

- 11h30-13h30 pour les enfants scolarisés en maternelle
- 11h45-13h40 pour les enfants scolarisés en élémentaire

C) Le soir (divisé en créneaux*)

- Maternelle créneau 1 - 16h30-17h30 : goûter fourni par les parents + activité (Départ entre 17h20 et 17h30)
- Maternelle créneau 2- 17h30-18h30 (départ échelonné)
- Élémentaire créneau 1 - 16h15-16h30 : créneau gratuit sur inscription
- Élémentaire créneau 2 - 16h15-17h30 : goûter fourni par les parents + activité (Départ entre 17h20 et 17h30)
- Élémentaire créneau 3 - 17h30-18h30 (départ échelonné)

✓ **Les modalités d'inscription**

• **L'accueil périscolaire (matin & soir) :**

- Via le portail famille
- En mairie (remplir un formulaire)
- Par mail : inscription-jeunesse-bad@orange.fr

Inscription **au plus tard la veille avant 11h** (jour ouvré)

• **La restauration scolaire :**

- Via le portail famille
- En mairie (remplir un formulaire)
- Par mail : inscription-jeunesse-bad@orange.fr

Inscription **au plus tard le jeudi avant midi précédant la semaine d'accueil.**

Chaque début d'année scolaire, vous devez remplir une fiche de renseignements/fiche sanitaire de liaison (au plus tard 5 jours avant la première fréquentation). Celle-ci est obligatoire, elle permet de mieux connaître votre enfant et de garantir ainsi sa sécurité.

+ La navette scolaire

Pour les enfants scolarisés uniquement à l'école primaire René Thibault

- **Le matin:** 8h05 arrêt Clairjoie □ ➔ école R. Thibault
- **Le soir :** 16h30 école R. Thibault □ ➔ arrêt Clairjoie

✓ **Les modalités d'inscription**

- Inscription à l'accueil de la mairie (fournir une photo d'identité)

+ Le mercredi récréatif 3 à 12 ans

Ouvert aux Bouxiérois & extérieurs pour les enfants de 3 ans (si enfant scolarisé) jusqu'à 12 ans.

- À la demi-journée avec repas : 7h30-13h30 ou 12h-18h
- La journée avec repas : 7h30-18h (Arrivée échelonnée de 7h30 à 9h & départ échelonné de 17h à 18h uniquement).

✓ **Les modalités d'inscription :**

- Via le portail famille à partir de janvier 2022.
- En mairie (remplir un formulaire)
- Par mail : inscription-jeunesse-bad@orange.fr

Inscription **au plus tard le jeudi avant midi précédant le prochain mercredi**

+ L'accueil de loisirs 3 à 12 ans

Ouverture pendant les vacances scolaires: Automne, Hiver, Printemps, été
Fermeture à Noël

Horaires : de 9h à 12h & de 13h30 à 17h (Accueil possible de 8h à 9h & départ à partir de 17h jusqu'à 18h avec ou sans repas)

✓ **Les modalités d'inscription**

- Via le portail famille
- En mairie (remplir un formulaire)
- Par mail : inscription-jeunesse-bad@orange.fr

Date limite d'inscription, **le jeudi avant midi précédant la semaine d'accueil**

Toute inscription sera facturée

+ L'aide aux devoirs

(Pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire)

- Selon le niveau des enfants, accompagner et aider à faire leurs devoirs
- Soulager et aider les parents dans l'accompagnement des devoirs
- Ce n'est pas un accompagnement individuel (Acadomia par exemple)
- Apporter une aide méthodologique

✓ **Les modalités d'inscription :**

- Inscription au trimestre à la mairie. 6 places maximum par niveau (CP 16h15 à 17h) et (CE1, CE2, CM1, CM2 16h15 à 17h20) Possibilité d'inscrire du lundi au vendredi (sauf mercredi). Goûter de 16h15 à 16h30